



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Finance

de l'Université Paris-Est Créteil
Val de Marne - UPEC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Finance

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009059

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paris-Est Créteil Val de Marne, site de Créteil
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention propose une offre de formation diversifiée en finance construite en lien avec les professionnels du secteur. Les objectifs de la mention sont de former des professionnels spécialisés dans différents métiers de la finance en leur apportant les connaissances et compétences managériales nécessaires à tout professionnel de ce domaine aspirant à des fonctions d'encadrement. Proposée au sein de l'IAE Gustave Eiffel, la mention est structurée autour d'une première année (M1 *Finance*) dont les enseignements couvrent les principaux champs de la finance et permettent de découvrir progressivement les trois domaines de spécialisations proposés en deuxième année (M2) : *Gestion de portefeuille*, *Gestion de patrimoine* et *Ingénierie financière*. Elle est proposée en formation initiale - FI, apprentissage - FA - (sauf le M2 *Ingénierie financière*) et formation continue - FC -.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est globalement attractive et cela malgré la forte concurrence des formations similaires proposées dans d'autres institutions en région parisienne.



Le volume horaire de présentiel étudiant 500 h (FA) et 507 h (FI), le nombre d'heures de cours assurés par des enseignants-chercheurs (EC), PRAG et PRCE 220 (FI) et 174 (FA) et les professionnels 160 (FI) et 182 (FA) sont en cohérence avec les objectifs de la première année de la mention.

La mutualisation des enseignements avec d'autres mentions n'est réalisée qu'en première année. Au regard de leurs particularités, toute mutualisation est impossible au niveau des spécialités.

La formation par alternance occupe une place centrale dans la mention. Le partenariat avec de grands acteurs bancaires facilite l'obtention des contrats d'apprentissage pour les formations en alternance (M1 *Finance*, M2 *Gestion du portefeuille* et M2 *Gestion du patrimoine*). L'ensemble des spécialités est proposé en formation continue. Pour les étudiants du M1 en formation initiale, un stage d'une durée de quatre à cinq mois est prévu.

La mention est adossée au pôle Finance et Comptabilité de l'Institut de Recherche en Gestion (IRG), EA 2354. L'IRG compte 71 enseignants-chercheurs permanents et sept chercheurs associés. Le pôle Finance-Comptabilité auquel est rattachée la mention compte 18 enseignants-chercheurs dont trois associés, et sept doctorants.

Les étudiants recrutés dans la mention viennent de l'IAE Gustave Eiffel (L3 *Sciences de gestion* pour une entrée en M1, M1 *Finance* ou M1 d'une autre mention pour une entrée en M2) ou d'autres institutions (licence 3 *Sciences de gestion*, Mathématiques appliquées aux sciences sociales, école de commerce, école d'ingénieur, M1 *Droit*, M1 *Finance*...). Ces candidats viennent de la région Île-de-France, d'autres régions et de l'étranger (promotion de 2012-2013 : 19 % des étudiants étaient de nationalité étrangère, six nationalités représentées).

Au regard du nombre de candidatures externes reçues (pour la campagne de recrutement mai-juin 2013 : 362 dossiers reçus, 114 candidats auditionnés et 49 étudiants admis, soit 14 % des dossiers reçus), la première année de la mention semble avoir trouvé sa place au niveau régional voire national, malgré la multiplicité des offres des masters en Finance en région parisienne.

En M2, la concurrence avec les autres formations similaires des universités parisiennes semble plus forte. Sur la promotion 2012-2013, 41 % des étudiants du M1 *Finance* ont choisi d'aller dans des M2 proposés par d'autres établissements. Apprécié au niveau de chaque spécialité, le master 2 *Gestion de portefeuille* et le master 2 *Gestion de patrimoine* semblent peu souffrir de cette concurrence.

Le master 2 *Ingénierie financière* semble le plus touché. Ses effectifs sont en baisse, il attire peu d'étudiants du M1 (trois sur la promotion 2012-2013).

Les trois spécialités de master parviennent tout de même à attirer de nombreux candidats ainsi que des étudiants ayant des cursus hors gestion (droit pour la *Gestion de patrimoine*, écoles d'ingénieurs pour les spécialités *Ingénierie financière* et *Gestion de portefeuille*).

Par ailleurs, au niveau de l'établissement, une clarification semble nécessaire sur le positionnement des spécialités *Ingénierie financière* et *Gestion de portefeuille* vis-à-vis du M2 *Métiers bancaires* proposé par le département Economie, au risque d'avoir une concurrence exacerbée entre des offres d'un même établissement.

Les partenariats et les relations ou échanges internationaux avec d'autres institutions sont inexistantes. Cependant, la possibilité offerte de réaliser une année de césure à la fin du master 1 avec un partenaire de l'IAE semble susciter un réel intérêt (sur la promotion 2012-2013, 11 étudiants ont fait le choix de l'échange international).

Les taux de réussite dans la mention sont très satisfaisants. Ils s'expliquent par le fort niveau de sélection aussi bien pour l'entrée en première année, qu'au niveau des spécialités.

A la sortie du master, la plupart des diplômés trouvent un emploi en adéquation avec leur formation. Les taux d'insertion sont excellents pour l'ensemble des spécialités. Sur l'année 2011-2012 par exemple : pour le M2 *Gestion de portefeuille*, 58 % des étudiants ont trouvé un emploi avant d'être diplômés, ce taux passe à 80 % dans les 12 mois suivant l'obtention du diplôme. Pour le master 2 *Gestion du patrimoine*, sur la promotion 2011-2012, 92 % des diplômés en FA ont trouvé un emploi dans les trois mois suivant leur diplôme, ce taux passe à 96 % dans les six mois.

Au niveau du master 2 *Ingénierie financière*, 64 % des étudiants se sont vus proposer un emploi à la fin de leur stage en 2011-2012 et 100 % des diplômés ont un CDI dans les 12 mois suivant l'obtention de leur diplôme. Les chiffres à notre disposition suivent la même tendance sur les autres années.

Par ailleurs, dans le cadre de cette mention, les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de poursuivre leurs études en doctorat. Mais au regard de sa forte orientation professionnelle, la majorité des diplômés ne poursuivent pas en doctorat. Seul un étudiant du master 2 *Gestion de portefeuille* a poursuivi en thèse.



La mention est animée par un professeur en Sciences de Gestion. Nous observons globalement un bon niveau d'encadrement des étudiants par des enseignants-chercheurs, des enseignants, et des professionnels occupant ses postes à responsabilité dans la finance, la banque, le droit aussi bien en M1, que dans les différentes spécialités. Le master *Finance* s'appuie sur trois assistantes pédagogiques (1,5 équivalent temps plein), ce qui semble bien au regard des effectifs.

La mention dispose d'un conseil de perfectionnement aussi bien en première année, qu'au niveau de chaque spécialité. On peut regretter que sa composition ne s'appuie que sur les membres de l'équipe pédagogique et ne soit pas élargie à des personnes extérieures. De même, il existe une activité de conseil pédagogique non formalisée (deux réunions sont organisées chaque année entre le responsable du master 1 et les délégués étudiants afin d'échanger sur les cours, la pédagogie et l'organisation de la formation. Sur la base de l'évaluation des enseignements et des deux réunions, des ajustements peuvent être opérés, en termes de contenus ou d'intervenants).

Les différentes formations de la mention font l'objet d'une évaluation rigoureuse. Les dispositifs mobilisés pour cela visent à améliorer aussi bien l'autoévaluation effectuée au niveau de l'établissement que le pilotage de la mention.

Les recommandations de l'AERES ont été bien prises en compte. Des efforts notables ont été réalisés au niveau de la formation par la recherche en M1 *Finance*, mais ceux-ci sont insuffisants au niveau des spécialités. En effet, le mémoire à lui seul ne saurait suffire dans le cadre de la formation par la recherche, car c'est généralement un exercice obligatoire pour délivrer le grade de master.

Le dossier de la mention est complet, bien présenté et bien documenté.

Les fiches RNCP contiennent des informations claires sur les métiers et les compétences. Ceux-ci sont en parfaite adéquation avec les attentes du marché.

● Points forts :

- La mention offre une formation diversifiée en finance.
- Le taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs est bon aussi bien au niveau de la première année qu'au niveau des spécialités de M2.
- Il y a une bonne articulation entre le M1 et les M2.
- Une année de césure est possible entre le M1 et le M2.
- Le suivi des diplômés et le système d'évaluation des enseignements est bien construit.
- L'adossment au milieu socio-professionnel est assuré par des relations avec diverses grandes banques
- Le taux d'insertion des diplômés est bon au niveau des spécialités.

● Points faibles :

- Il y a un faible nombre d'inscriptions en thèse pour une mention à finalité indifférenciée.
- Le conseil de perfectionnement est composé uniquement de personnes intervenant dans la formation et il y a une insuffisante distinction entre conseil de perfectionnement et conseil pédagogique.
- Il existe un faible dispositif de formation par la recherche.

● Recommandations pour l'établissement :

Au regard du faible nombre d'inscription en thèse, il faudrait positionner clairement la mention dans une finalité professionnelle et non indifférenciée.

La formation par la recherche devrait être renforcée en M2 en complétant le mémoire par d'autres dispositifs.

La composition des conseils de perfectionnement devrait être améliorée en ne les limitant pas aux seuls intervenants dans les formations, mais en y incluant des acteurs extérieurs (professionnels de la finance, de la banque, anciens diplômés etc.).

Des conseils pédagogiques distincts devraient être mis en place et leur composition pourraient être étendue au personnel administratif et au CFA.

Le M2 *Ingénierie financière* pourrait être proposé en apprentissage.

Evaluation par spécialité

Gestion de portefeuille

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, site de Créteil

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances des outils techniques et stratégiques de la gestion d'actifs. Elle a pour objectif de permettre aux diplômés d'accéder à des postes très variés qui couvrent l'ensemble des fonctions de la gestion d'actifs. Cette spécialité proposée uniquement en formation par alternance et en formation continue, bénéficie d'une bonne image auprès des professionnels.

- Appréciation :

Les enseignements de la spécialité sont articulés autour de quatre blocs de connaissances cohérents avec ses objectifs. Les aspects de la formation par la recherche sont mal formalisés. On peut regretter le peu d'information sur les modalités de suivi dans la rédaction du mémoire de recherche et l'absence de précisions sur le déroulé des cours dans le cadre desquels la formation par la recherche est réalisée.

Le rythme proposé pour l'alternance est compatible avec les exigences universitaires et ceux du monde professionnel.

La concurrence d'universités proposant des formations comparables a entraîné une baisse du nombre global de candidatures. Néanmoins, l'effectif des étudiants constitués majoritairement par des étudiants externes à l'IAE (67 % en 2010-2012 et 70 % en 2012-2013) s'est stabilisé sur ces deux dernières années autour de 24 étudiants.

L'entrée dans la spécialité est sélective. Le taux de sélection des candidats oscille entre 12 % et 15 % sur ces quatre dernières années. Cette sélection explique l'excellent taux de réussite (proche en moyenne de 100 %).

La spécialité semble avoir une finalité principalement professionnelle. Aucun étudiant ne poursuit ses études en thèse de doctorat. Les taux d'insertion sont excellents et il y a une excellente adéquation entre les objectifs en termes de compétences et connaissances transmis et les différents postes qu'occupent les diplômés. La spécialité dispose d'un excellent système de suivi des diplômés.

La spécialité est dirigée par un binôme constitué par : un maître de conférences en Finance, section CNU 06 et un PAST en Finance. Le taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs est excellent. Les professionnels qui interviennent occupent principalement des postes de cadres en lien avec les compétences et les connaissances acquises dans la spécialité. L'ensemble paraît bien équilibré afin de répondre aux objectifs de la spécialité.

Les enseignements dispensés font l'objet de plusieurs évaluations à différentes périodes, ce système favorise un pilotage efficace de la spécialité.

La spécialité ne dispose pas d'un conseil pédagogique formalisé, mais dispose d'un conseil de perfectionnement. On peut juste regretter que ni sa composition, ni la fréquence de ses réunions n'aient été précisées.

Les responsables de la spécialité souhaitent augmenter le nombre de nouveaux entrants issus de filières scientifiques (mathématique, statistique, ingénieur), réorganiser le contenu pédagogique de manière à mettre l'accent sur l'aspect quantitatif de la formation conformément aux exigences de la profession et développer les compétences



informatiques des étudiants, à savoir une très bonne maîtrise des logiciels et des langages de programmation (Matlab, VBA, etc.) lesquelles s'avèrent de plus en plus indispensables pour les gérants de portefeuilles.

- Points forts :
 - Le taux d'insertion de la spécialité est bon malgré le contexte économique.
 - La spécialité est proposée en formation par alternance et en formation continue.
 - La spécialité bénéficie d'un bon adossement au milieu socio-professionnel, car la formation s'appuie sur un vivier de grandes entreprises qui recrutent des apprentis et à un partenariat avec le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB) pour l'organisation et la formation à la certification AMF (Autorité des Marchés Financiers).
 - La spécialité a un excellent taux d'encadrement par les enseignants-chercheurs et fait intervenir des professionnels d'expérience.

- Points faibles :
 - La formation par la recherche est insuffisante pour une formation référencée comme indifférenciée et pouvant être un premier pas vers des études doctorales.
 - Il y a une insuffisante distinction entre conseil de perfectionnement et conseil pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est nécessaire de renforcer la formation par la recherche au-delà du seul mémoire.

Le fonctionnement du conseil de perfectionnement devrait être amélioré. Il faudrait, à l'avenir, préciser le rythme des rencontres de ses membres et en enrichir sa composition avec des membres externes à la formation (banquiers, assureurs, financiers...), avec des anciens diplômés, un représentant de l'équipe administrative, un membre du laboratoire, des représentants des étudiants en FC et en FA.

Un conseil pédagogique distinct devrait être mis en place, il pourra être constitué des membres de l'équipe pédagogique, des administratifs, des délégués formation continue et formation par alternance et d'un membre du laboratoire.



Gestion de patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, site de Créteil

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité:/

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de donner aux étudiants les connaissances et compétences leur permettant d'occuper des emplois de conseil en gestion de patrimoine et de fortune principalement dans les établissements financiers (Banques/Finances/Assurances), dans les cabinets indépendants (Fusions & Acquisitions), et dans les cabinets d'avocats et études notariales. Cette spécialité est proposée uniquement en formation par alternance et en formation continue.

- Appréciation :

En cohérence avec ses objectifs, les enseignements de la spécialité sont articulés autour de trois grands champs disciplinaires de la gestion de patrimoine : fiscalité, droit, finance, auxquels s'ajoute des enseignements de négociation commerciale.

Les aspects de la formation par la recherche constituent un point faible de la spécialité, on peut regretter l'absence d'information sur les modalités d'encadrement du mémoire de recherche.

La spécialité est proposée par alternance (FA) et en formation continue (FC) suivant deux rythmes distincts compatibles avec le maintien d'une activité professionnelle pour les FC et adapté à une alternance entre université et entreprise pour les FA.

La spécialité bénéficie d'une bonne image auprès de ses partenaires (banques pour le recrutement d'apprentis, l'association des conseils en Gestion de Patrimoine, pour la formation de conseillers Gestionnaires du Patrimoine indépendants). Elle est bien intégrée dans son environnement régional et socio-professionnel.

Malgré la concurrence d'universités proposant des formations similaires, le nombre d'étudiants semble s'être stabilisé autour de 25 étudiants en apprentissage et 25 en formation continue. Le taux de recrutement externe est de 75 % en formation par alternance. Les candidats viennent généralement de M1 finance d'autres universités, M1 de droit et d'écoles de commerce.

L'entrée dans la spécialité est sélective. Ceci explique l'excellence des taux de réussite généralement de 100 % en FA. En FC le mémoire constituant la principale cause d'échec, les étudiants sont autorisés à se réinscrire l'année suivante afin de disposer d'une année supplémentaire pour sa rédaction.

La spécialité a une finalité principalement professionnelle, aucun étudiant ne poursuit ses études en thèse de doctorat. Seule une minorité souhaitant intégrer l'École du barreau poursuit ses études. Les taux d'insertion sont excellents et il existe une très bonne adéquation entre les objectifs en termes de compétences et connaissances à acquérir et les différents postes qu'occupent les diplômés. La spécialité dispose d'un excellent système de suivi des diplômés.

La spécialité est dirigée par un maître de conférences en Finance section CNU 06. On peut regretter le fait que les enseignants-chercheurs soient faiblement représentés au sein de l'équipe pédagogique. En effet, l'équipe académique compte trois EC dont un professeur et deux maîtres de conférences et deux professeurs associés à temps partiel (PAST) alors que les intervenants professionnels sont au nombre de 21.

Les enseignements dispensés font l'objet de plusieurs évaluations à différentes périodes. Ce système favorise un pilotage efficace de la spécialité.



La spécialité ne dispose pas d'un conseil pédagogique formalisé, mais dispose d'un conseil de perfectionnement. Il n'est donné aucune information sur sa composition, ni sur la fréquence de ses réunions.

En termes d'évolution, le responsable de la spécialité souhaite créer des contenus en ligne afin de réduire le temps en présentiel des stagiaires de formation continue.

- Points forts :
 - La formation est proposée en FA et en FC.
 - Le taux d'insertion est excellent et la spécialité bénéficie d'un bon adossement au milieu socio-professionnel, elle jouit d'une bonne notoriété chez les professionnels.
 - La spécialité a noué divers partenariats avec les organisations professionnelles (CFPB pour la certification AMF et CGPC (Association des conseils en Gestion de Patrimoine, pour la formation indépendants) et avec les banques pour le recrutement d'apprentis.
 - Il y a une bonne adéquation entre les objectifs de la spécialité et les débouchés en termes d'emploi.

- Points faibles :
 - La formation par la recherche est insuffisante pour une formation référencée comme indifférenciée et l'adossement à la recherche n'est pas démontré.
 - Il y a une insuffisante distinction entre conseil pédagogique et conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre intervenants professionnels et enseignants-chercheurs.

Le dispositif de formation par la recherche doit être renforcé.

Le rythme des rencontres des membres du conseil de perfectionnement devrait être précisé et il faudrait enrichir sa composition avec des membres externes à la formation (banquiers, assureurs, financiers, anciens diplômés, un représentant de l'équipe administrative, un membre du laboratoire, et un représentant des étudiants de FC et de FA).

Un conseil pédagogique distinct doit être mis en place, il pourra être constitué des membres de l'équipe pédagogique, des administratifs, des délégués FC et FA et d'un membre du laboratoire.



Ingénierie financière

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne, site de Créteil

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former de façon opérationnelle des étudiants aux métiers de haut de bilan et d'analyse financière.

Cette spécialité est proposée uniquement en formation initiale et en formation continue.

- Appréciation :

En cohérence avec ses objectifs, les enseignements sont articulés autour de quatre unités d'enseignements : Information financière et évaluation des entreprises, Opérations d'ingénierie financière, Gestion financière et fiscale approfondie et Diagnostic professionnel et ouverture.

Les étudiants effectuent un stage de trois mois minimum et six mois au maximum qui débouche sur la rédaction d'un mémoire professionnel et donne lieu à une soutenance.

Le contenu de la formation est en adéquation avec ses objectifs. On peut juste regretter le fait d'avoir une durée minimum de stage en master 2 inférieure à la durée minimum du stage en première année.

Les aspects de la formation par la recherche constituent un point faible de la formation, on peut regretter l'absence de modalités de formation par la recherche.

La formation est construite en lien avec les professionnels de la finance, qui participent activement aux enseignements : l'équipe pédagogique est constituée de sept intervenants professionnels dispensant 130 d'heures de cours.

La spécialité fait face ces dernières années à une baisse significative des candidatures et du nombre d'étudiants inscrits. L'entrée dans la spécialité donne lieu à une procédure très sélective. Le taux de sélection est de 8 % pour 2012-2013 et de 6 % pour 2011-2012. Sur la promotion 2012-2013, 35 % des étudiants sont issus d'un master 1 de l'IAE (*Finance et Management et conseil*), 65 % des étudiants sont recrutés en externe.

Les taux de réussite sont faibles par rapport aux autres spécialités de la mention (compris entre 68 % et 88 %) et cela malgré la sélection.

La spécialité a une finalité exclusivement professionnelle. Aucun étudiant ne poursuit ses études en thèse. Les taux d'insertion des diplômés sont excellents même si elle a connu des années difficiles qui correspondent au plus fort de la crise bancaire. Les postes occupés sont en lien avec les compétences acquises et les objectifs de la formation.

En termes de suivi des diplômés, la spécialité dispose d'un excellent système. Malgré une baisse de ses effectifs, elle bénéficie aujourd'hui d'un excellent taux d'insertion des diplômés.

La spécialité est dirigée par un binôme de deux enseignants-chercheurs : un professeur des universités en droit et fiscalité et un maître de conférences en finance. Il existe un bon taux d'encadrement des étudiants par des enseignants-chercheurs et un équilibre entre ceux-ci et les intervenants professionnels.

Les enseignements dispensés font l'objet de plusieurs évaluations à différentes périodes, ce système favorise un pilotage efficace de la spécialité.



La spécialité ne dispose pas d'un conseil pédagogique formalisé. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement composé par les membres de l'équipe pédagogique, on peut juste regretter l'absence d'information sur la composition précise du conseil de perfectionnement ainsi que sur la fréquence de ses réunions.

En termes d'évolution, les responsables de la spécialité souhaitent davantage de cours en anglais, et confirmer, dans la durée, les résultats obtenus en 2013 en termes d'insertion des jeunes diplômés sur des postes à haute valeur ajoutée (postes d'analyse financière, poste front office en établissements financiers...). Ils prévoient également un retour progressif au nombre d'inscrits généralement enregistrés avant la crise économique et financière de 2009 (une petite trentaine d'étudiants, contre 18 étudiants en 2012/2013).

- Points forts :
 - La spécialité a un excellent taux d'insertion malgré une baisse au plus fort de la crise.
 - Elle est déployée en direction de la formation continue.
 - Elle bénéficie d'un bon taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs.

- Points faibles :
 - La formation n'est pas proposée en alternance dans un environnement où cette modalité de formation est clairement prisée.
 - Il existe une durée minimum du stage de trois mois, ce qui est faible pour un master 2 d'autant plus qu'au niveau du master 1 de la mention de laquelle dépend cette spécialité, la durée minimum du stage est de quatre mois.
 - Il y a une insuffisante distinction entre conseil de perfectionnement et conseil pédagogique.
 - Absence de la formation par la recherche.
 - Les effectifs sont en baisse.
 - Le taux de réussite est faible au regard du niveau de sélection.
 - Pas d'étudiants inscrits en FC alors que la formation est proposée en direction d'un public de FC.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait passer la durée du stage à six mois. Des réflexions sur l'ouverture en alternance de la spécialité pourraient être engagées afin de renforcer la professionnalisation des étudiants et participer à améliorer l'attrait de la spécialité.

La composition du conseil de perfectionnement devrait être étoffée en élargissant ses membres à des acteurs externes à la formation (banquiers, anciens étudiants, membre du laboratoire de recherche, représentants des étudiants, un représentant de l'équipe administrative, un représentant des étudiants, etc).

Un conseil pédagogique distinct doit être mis en place, constitué des membres de l'équipe pédagogique, des administratifs et d'un membre du laboratoire.

La formation par la recherche constitue un des points à améliorer au sein de la spécialité. Aucune information sur l'encadrement du mémoire, ni sur l'existence de cours de méthodologie de recherche etc. n'est fournie.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENTENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON

DEVE

Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 5 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Master.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Master ci-dessous :

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education, travail et formation
- Histoire
- Langues étrangères appliquées
- Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mentions :

- Biologie-bioressources
- Mathématiques

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions:

- Banque et marché financier
- Comptabilité, contrôle, audit
- Droit des affaires
- Droit international et européen
- Expertise économique
- Finance
- Management et santé
- Marketing et vente

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc BITTINGER

